

Procès verbal AGO du 08/06/2023

(Exercice : 01/01/2022 – 31/12/2022)

Assemblée réunie au Relais Solidaire, 1, Impasse des Violettes, Cugnaux, à 18 heures.

Adhérents présents : 23 (12) personnes [entre parenthèses les données de l'exercice précédent]

Absents ayant donné une procuration : 16 (18) personnes

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du rapport moral,
- Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2022,
- Fixation du montant de l'adhésion (ou cotisation annuelle),
- Élection des administrateurs,
- Modification du siège social,
- Questions diverses,

1. Présentation du rapport moral et bilan des activités

Cet exercice a confirmé le constat qui avait conduit la création de la première association RESPECTS il y a bientôt dix ans : « **Il y a le feu à la maison terre** ».

Pour les mesures des indices climatiques, les records qui sont relevés a peu près partout dans le monde ont pour résultat des dégâts sur les habitats, l'alimentation, la santé.

Pour la consommation, prix et pénuries contraignent les consommateurs à modifier leurs comportements et la situation attribuée au climat et aux conflits armés ne semble pas prête de se calmer.

Pour la biodiversité, les rapports se suivent et sont toujours plus inquiétants. Les oiseaux, les insectes, la pollution, la sécheresse, ... tout concours à modifier les équilibres de la biosphère.

Malgré nos efforts, pour consommer moins et mieux (avec nos groupements d'achats), pour partager et échanger (avec nos actions sociales), pour préserver la biodiversité (avec nos ateliers), nous ne changerons pas la face du monde. Mais nous contribuerons, assurément, à ce que ce ne soit pas pire.

C'est déjà bien de prendre conscience. Avec tous nos petits gestes quotidiens faisons le maximum pour consommer mieux dans tous les domaines. Ces actions réduisent notre empreinte carbone sans, finalement, pas trop diminuer notre plaisir à profiter de la vie.

Avec votre soutien (et un peu de participation) l'association pourra proposer plus d'actions encore pour réaliser ses « Intentions » qui restent d'actualité.

Atténuer, prévenir, réparer et surtout rester solidaires. Il faut que ce soient nos engagements pour faire face aux risques climatiques et à leurs conséquences.

Bilan des activités de l'exercice 2022 :

Tout ce qui a été fait en 2022 doit sa réussite à la volonté des bénévoles d'assurer, en toutes circonstances, le nécessaire pour que les livraisons, distributions, les ateliers... se passent bien. Merci à tous.

Les commissions mises en place à la précédente assemblée manquent de bénévoles pour fonctionner au mieux. Un appel aux adhérents sera lancé avant le démarrage de la prochaine saison.

- **Consommation et santé** : Les groupements d'achats ont été très dynamiques toute l'année et l'arrivée de nouveaux producteurs locaux a permis de découvrir les pommes, les kiwis, les noix, le chocolat, ... de proximité.
Les conditions de livraison des fruits de Sicile à Balma sont des contraintes supplémentaires. Les prix ont augmenté (raisonnablement pour la majorité). La qualité des fruits a souffert des conditions climatiques sur les lieux de productions et les conditions de stockage au Relais Solidaire ne sont pas optimum.
- **Partager, informer** : Le lien avec les adhérents se résume à la diffusion mensuelle de l'INFO Lettre qui renvoie vers le site www.respects.fr. Il montre que les pages Conseils de lecture et jardinage sont les plus consultées.
Organiser des rencontres régulières sur les thématiques de la santé, de la consommation, du climat, comme prévu à la création de l'association serait un plus pour les adhérents.
- **Solidarité et lutte contre l'illettrisme** : Les dons mensuels à l'épicerie sociale, la collecte et la distribution de livres, le don de plants à La Ferme du Martel pour ses actions sociales ont été nos principales actions pour la saison passée.
- **Biodiversité et jardin participatif des Violettes** : Le projet confié par le CCAS à l'association de créer un jardin participatif au Relais Solidaire a permis de mettre en place deux ateliers hebdomadaires (mardi et jeudi) et un atelier mensuel (samedi). La fréquentation des premiers ateliers (octobre-décembre) a été faible (quatre à cinq personnes) mais les connaissances des participants et leur assiduité ont permis la réalisation de travaux importants.
Un seul regret pour cette activité : c'est le manque de soutien des services municipaux qui avait été prévu à l'origine du projet.
- **Permanences, bénévolat et gestion** : toutes les permanences ont pu être tenues, même pendant l'été, par au moins un bénévole. Pour la fête des plants la mobilisation a été importante (18 bénévoles). Un regret : il est difficile de mobiliser au dernier moment des « bras » en particulier pour les distributions.

Chiffres clés / () Données de l'exercice précédent

- **122** (130) familles sont adhérentes au 31/12/2022 ;
- **14** (12) infolettres ont été envoyées à 455 inscrits ;
- **2512** (502) livres distribués aux bénéficiaires dans le cadre de la campagne « Un livre en cadeau » ;
- **48** (32) permanences au Relais Solidaire ; 8 (3) ateliers biodiversité, 24 ateliers jardins participatif ;
- **21** (20) groupements d'achats en circuits courts réalisés.

2. Présentation du rapport financier

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 / () Données de l'exercice précédent.

L'exercice se solde par un résultat excédentaire de 1.436,92 € (162,67 €)

Les dépenses :

51.540,42 euros (35.582,61) avec pour principal poste :

Page 2

- Achats de marchandises : 38.295,44 € (34.684,68 €)

Les recettes :

56.082,31 euros (35.745,28) se répartissent pour les principaux postes :

- Produits : 42.170,34 € (34.891,64 €)
- Subvention : 3.950 € (0)
- Cotisations/adhésions : 852 € (520 €)

Avec un reliquat de subvention de 3.104, 97 euros, le résultat excédentaire est de 1.436,92 **euros** qui sera reporté aux comptes de l'exercice 2023.

Prévisionnel 2023

Le budget prévisionnel est joint en annexe au procès verbal de l'assemblée. Les postes « achats » et « produits » évolueront peu au cours de l'exercice en cours. Les activités seront plus orientées vers les implications sociales et écologiques exprimées par les « intentions » de l'association. Des demandes de subventions seront faites à tous les niveaux (Toulouse et Cugnaux, Département, Région) pour financer les médiations associées à l'opération « Un livre en cadeau », les ateliers biodiversité et la poursuite des activités « Jardin ».

3. Objectifs d'activités et d'organisation pour l'exercice 2023

Groupements d'achats

- Le consorzio Le Galline Felici, les producteurs espagnols, les crétois (huile de Zakros), souffrent du dérèglement climatique, et du manque d'eau. Nous essayerons de les soutenir du mieux que nous le pourrons.
- Développer le local sera notre projet prioritaire pour les saisons à venir.
- L'organisation de cette activité repose sur une seule personne. La commission pourrait s'étoffer et formaliser les processus (du choix du producteur jusqu'au règlement des commandes) pour plus de facilité.
- Le déport, à La Grainerie à Balma, de la livraison des agrumes de Sicile est une contrainte forte et présente un coût pour l'association. Avant le redémarrage de la saison d'hiver 2023-2024 il serait pertinent d'évaluer la possibilité d'une livraison à proximité de Cugnaux (si notre volume de commande le permet – regroupements possibles à solliciter avec des groupes proches de Mix'Agrumes situés dans notre secteur et/ou avec des groupes à créer).

Biodiversité et Jardin participatif

L'activité liée au jardinage a été dynamique dès les premiers ateliers. Il reste à consolider l'avenir du projet. La convention signée avec le CCAS expire en effet en juin 2023. L'inauguration du jardin est programmée pour le 24 juin 2023.

Un livre, un cadeau

Consolider l'organisation de la distribution des livres collectés sera comme l'an passé notre priorité. Tous les adhérents peuvent participer à l'identification de structures pouvant bénéficier de dons de livres.

Le résultat des dons de livres est très satisfaisant avec 2.512 livres.

Organisation

Les commissions créées en 2022 pourront être complétées (commission financement) mais devront mobiliser plus de bénévoles et désigner un coordinateur qui fera le lien entre la commission et le conseil de RESPECTS Occitanie. Commissions existantes en 2022 :

- 1 Commission Communication,

- 1 Commission Groupement d'achats,
- 1 Commission « Un livre, un cadeau »,
- 1 Commission biodiversité (thème regroupant les ateliers, la pépinière, la fête des plants, ...).

Changement de siège social : à la demande des trésoriers, il serait plus pratique de pouvoir rapatrier le compte bancaire sur l'agence Crédit Mutuel de Cugnaux. Le siège social pourrait être déclaré au Relais Solidaire, la convention signée avec la municipalité trouve sa limite théorique en 2028.

Gestion des adhérents : il serait impératif que chaque adhésion/renouvellement se fasse via l'interface Payasso. La fusion des adhésions/cotisations avec les règlements des groupements d'achats est difficile à gérer.

Règlement des groupements d'achats : une proposition de la banque (Monetico mobile) pour des règlements par carte bancaire (frais 1,6%) pourrait aussi simplifier la gestion.

Pour info : Agathe (consultante en organisation) a accepté la demande d'aide, du président, pour mener une réflexion sur la stratégie et l'organisation de l'association. Au terme de son travail une restitution sera faite au conseil d'administration.

4. Vote des délibérations

Première résolution : approbation du rapport moral

Après lecture du rapport moral et du bilan des activités pour l'exercice 2022, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Quitus de leur gestion est donné aux membres du conseil pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée avec 39 voix pour et 0 abstention.

Deuxième résolution : approbation du rapport financier

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2022, l'assemblée générale approuve ledit bilan tel qu'il lui a été présenté. Quitus est donné au trésorier pour l'exercice écoulé. Après présentation du budget prévisionnel de l'exercice 2023, l'assemblée générale approuve ledit budget tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée avec 39 voix pour et 0 abstention.

Troisième résolution / montant de l'adhésion – cotisation.

Rappel : le montant de l'adhésion/cotisation a été fixé par l'AGO du 29/09/2021 à 10 euros pour l'exercice 2022-2023. La campagne d'adhésion/renouvellement de cotisation sera lancée début septembre 2023 pour la saison 2023 - 2024. Seuls les membres à jour de leurs cotisations seront invités à participer à nos actions. Après débat l'assemblée souhaite conserver le montant de l'adhésion/cotisation à 10 euros.

Nous autorisons l'adhésion d'entités morales (associations ou groupements ; ex : La Ferme du Martel) pour lesquels le montant de la cotisation est fixé, par tranches, à 50 euros pour un groupe de 10 personnes, 100 euros au-delà.

Cette résolution est adoptée avec 39 voix pour et 0 abstention.

Quatrième résolution / Candidatures au CA :

Christine Vergnoles et Vivien Caudal, proposent leur candidature,

Ces candidatures sont adoptées avec 39 voix pour et 0 abstention.

Au terme de cette élection, le nouveau collège des administrateurs est composé comme suit :

Caudal Vivien , SP, nationalité française, 8 bis, route de Pibrac, 31700 Mondonville ;
Gullères Cédric, apiculteur, nationalité française, 1664, Chemin des Gilets, Labastide Clermont, 31370
Vergnolle Christine, retraitée, nationalité française, 03, rue Hélène Boucher, 31270 Cugnaux
Mouton Gérard, retraité, nationalité française, 6, rue Mozart, 31270 Villeneuve Tolosane
Pourcellé Alexandra, graphiste, nationalité française, 115, rue Negreneys, 31200 Toulouse ;
Raubaly Daniel, retraité, nationalité française, 2, rue Anaïs Nin, 31320 Castanet Tolosan ;

Rodrigues André, retraité, nationalité française, 27, rue Charles Beaudelaire, 31270 Cugnaux ;
Solomiac Jacques, retraité, nationalité française, 7, rue Vaillant Couturier, 31270 Cugnaux ;

A noter que Marie Françoise Dupeyroux et Vivien Caudal proposent leur candidature à la commission Communication.

Cinquième résolution / Changement de siège social

Le siège social de RESPECTS Occitanie est situé, 8, Impasse Moulive 31400 Toulouse. La banque de l'association est le Crédit Mutuel agence de Saint Agne. Pour des raisons pratiques (gestion financière en particulier, un déport du siège social à Cugnaux faciliterait le travail des trésoriers si concomitamment un transfert de compte était fait sur l'agence Crédit Mutuel de Cugnaux.

Cette résolution est adoptée avec 39 voix pour et 0 abstention.

Sixième résolution / Questions diverses

Gestion des adhérents : il serait impératif que chaque adhésion/renouvellement se fasse via l'interface Payasso (modifier l'interface pour inclure adresse et téléphone). Un adhérent fait remarquer que les bulletins d'adhésion papier seront nécessaires pour les stands su manifestations, la saisie des informations pouvant être faite ultérieurement.

Cette résolution est adoptée avec 39 voix pour et 0 abstention.

Règlement des groupements d'achats : Utilisation de Monetico mobile (frais 1,6%) pour régler les groupements d'achats.

Cette résolution est adoptée avec 39 voix pour et 0 abstention.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 heures.

Le Président : Jacques Solomiac

Le secrétaire : Gérard Mouton



BUDGET PREVISIONNEL 2023

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
60- Achat	40 350,00	70 –Vente prod / marchandises	40 750,00
Achats études et prestations ser	100,00	Vente marchandises	40 250,00
Achats non stockés matières/fou	39 700,00	Produits activités annexes	500,00
Fournitures entretien / petit équip	300,00		
Autres fournitures	250,00	74 – Subvention d'exploitation	900,00
61 – Services extérieurs	900,00	Département	250,00
Locations	500,00	Région	250,00
Assurances	250,00	Commune	250,00
Documentation	150,00	Dons (adhérents)	150,00
62 – Autres services extérieurs	1 400,00		
Publicité , publication	500,00		
Déplacements/missions/réceptio	600,00		
Frais postaux / télécoms	200,00		
Services bancaires	100,00		
63 – Impôts et taxes	0,00	77 – Produits exceptionnels	0,00
64 – Charges de personnel	0,00	75 – Produits gestion courante	1 000,00
65 – Charges gestion courante	0,00	Cotisations	1 000,00
66 – Charges financières	0,00	76 – Produits financiers	0,00
67 – Charges exceptionnelles	0,00	77 – Produits exceptionnels	0,00
68 – Dotation amortissements	0,00	78– Reprise sur amortissement	0,00
TOTAL CHARGES PREVISION	42 650,00	TOTAL PRODUITS PREVISION	42 650,00
86-Emplois contrib volontaires	14 600,00	87 – Contributions volontaires	14 600,00
Personnel Bénévole	12 000,00	Bénévolat	12 000,00
Mise dispo gratuite biens et pres	2 250,00	Prestations en nature	2 250,00
Secours en nature	350,00	Dons en nature	350,00
TOTAL DES CHARGES	57 250,00	TOTAL DES PRODUITS	57 250,00